

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

---

**Gérard BRIAUD**

Secrétaire général

**Geneviève MANIGAUD**

Trésorière générale adjointe

**Fabienne VENOT**

Directrice technique nationale

**Victor SODANO**

Chargé de gestion administrative des activités gymniques

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

## SOMMAIRE

- 1 // Contexte
- 2 // Retour sur la campagne 2021
- 3 // Orientation et nouveauté 2022
- 4 // Procédure et organisation 2022
- 5 // Échanges

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

---

## 1// CONTEXTE



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

---

- **LE PSF EST UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE :**
  - l'objectif fédéral de conquête et reconquête,
  - du dynamisme des structures et activités,
  - du déploiement du PDF et des priorités fédérales.
- **PSF :** Garantir la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de licences de la fédération ou de générer d'autres formes d'adhésion fédérale, ou encore de renforcer l'accompagnement qualitatif des structures membres de la fédération et des licenciés.
- **OBJECTIF DU NATIONAL EN 2022 :**
  - gagner en efficience dans l'utilisation au service du développement fédéral,
  - accompagner le réseau à s'approprier le PSF.

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

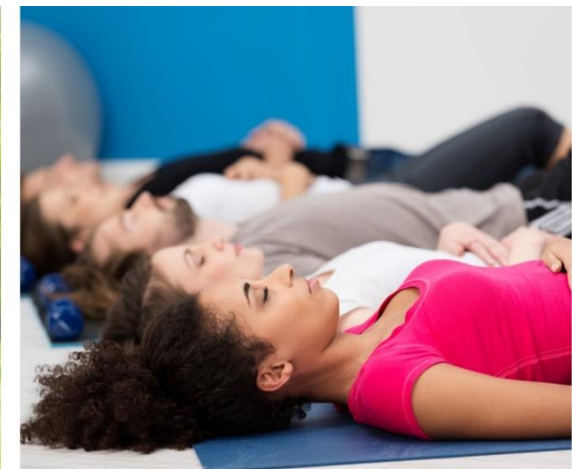
---

- MONTANT DE L'ENVELOPPE PSF 2022 GLOBALE À TOUTES LES FÉDÉRATIONS : **75 M€**
- MONTANT DE L'ENVELOPPE PSF 2022 POUR LA FSCF : **EN ATTENTE DE L'INFORMATION PAR L'ANS**
- CRITÈRES À RESPECTER :
  - Part à destination des clubs : tendre vers les 50%,
  - Part à destination de l'Outre Mer à préserver,
  - Part à destination des territoires carencés (ZRR, QPV) trop faible en 2021.

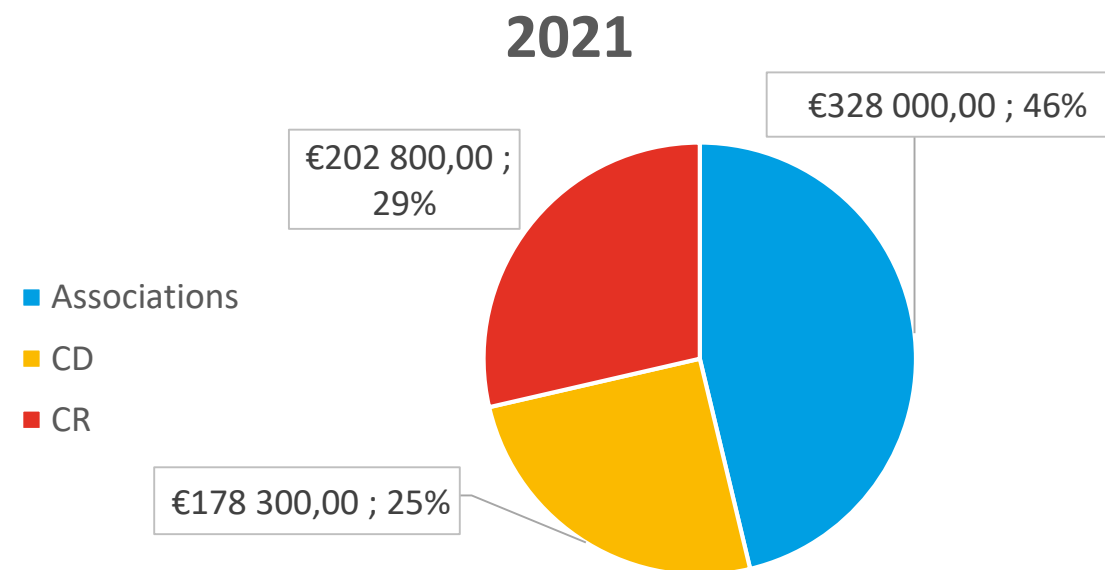
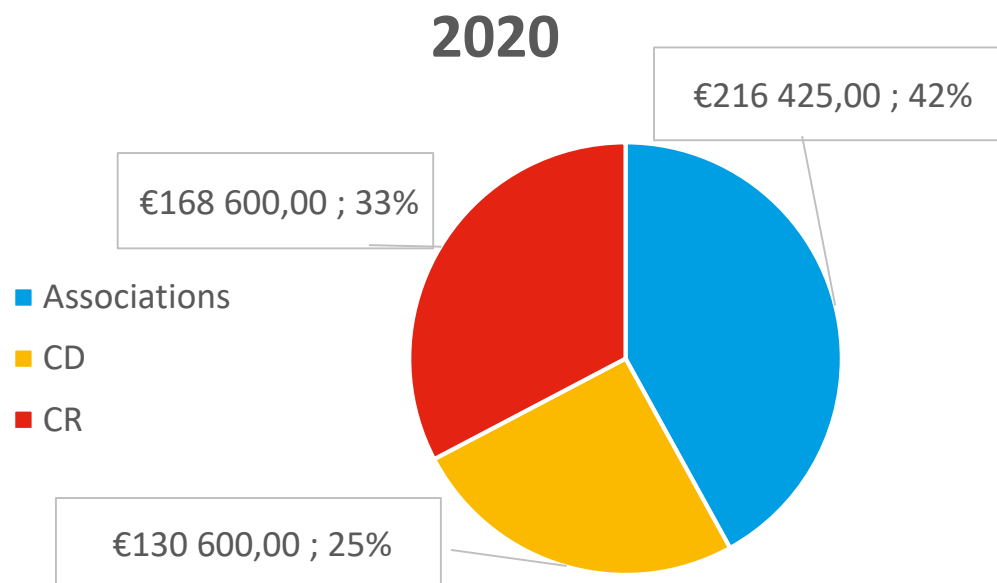
# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

---

## 2// RETOUR SUR LA CAMPAGNE 2021



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

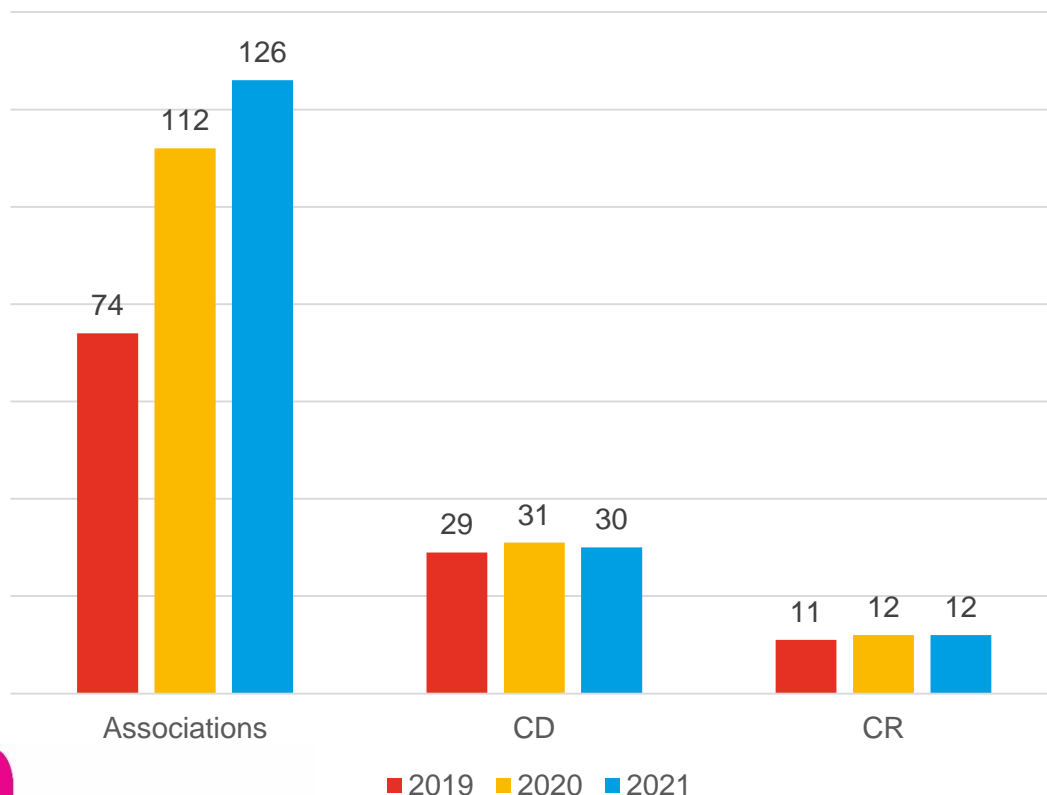


	2020		2021	
	SUBVENTION MOYENNE PROJET	SUBVENTION MOYENNE STRUCTURE	SUBVENTION MOYENNE PROJET	SUBVENTION MOYENNE STRUCTURE
Associations	1 236,71 €	1 932,37 €	1 383,97 €	2 603,17 €
CD	1 674,36 €	4 212,90 €	2 228,75 €	5 943,33 €
CR	4 215,00 €	14 050,00 €	4 506,67 €	16 900,00 €



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

EVOLUTION DU NOMBRE DE STRUCTURES  
2019 - 2021



- En 2021, **168 structures ont déposé** dont :
  - 154 financées
  - 14 refusées
- En 2021, **168 structures ont déposé** dont :
  - 75% par des associations
  - 18% par des CD
  - 7% par des CR
- En 2021, **168 structures ont déposé** dont :
  - + 13% des associations
  - 1 CD en moins
  - Le même nombre de CR

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

---

## 3// ORIENTATION ET NOUVEAUTÉ 2022



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

## ÉLIGIBILITÉ AU PSF 2022

- **L'ASSOCIATION, LE CD OU LE CR DEVRA :**
  - **Avoir souscrit a minima 15 licences auprès de la FSCF (associations),**
  - Avoir réalisé un projet associatif ou PDR ou PDD,
  - Avoir réalisé un compte rendu financier dématérialisé des projets financés en 2021 et en 2020 en cas de report,
  - Fournir tous les documents demandés en lien avec la structure,
  - Assurer une gestion totalement **dématérialisée** du dossier sur Le Compte Asso (demande et justification),
  - Proposer des actions réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 qui seront justifiées au plus tard au 1<sup>er</sup> juin 2023,
  - Solliciter une subvention PSF pour un montant total de 1500 euros minimum (1000 en ZRR),
  - **Souscrire au Contrat d'engagement républicain** en fin de saisie de la demande sur Le Compte Asso.

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

## ORIENTATION DE LA FÉDÉRATION ET ANS 2022

- **PROMOTION DU SPORT-SANTÉ**
  - Dans le cadre du Programme santé Atoutform'.
- **DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE**
  - Éveil de l'enfant, inclusion des personnes en situation de handicap (AVA) - avec référencement dans le Handiguide de toute action subventionnée, multiactivité, actions en faveur de publics éloignés de la pratique, développement de pratiques émergentes, actions dans le cadre du Label Terre de Jeux, renforcement du réseau territorial.
- **DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ**
  - RSO, lutte contre les violences et comportements déviants, lutte contre les discriminations, actions en faveur de l'engagement.

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

## ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

- **LA MUTUALISATION EST POSSIBLE**
  - Mais une seule structure porte la demande et assume toutes les factures liées à la mise en œuvre du projet.
- **ATTENTION PARTICULIÈRE AUX TERRITOIRES CARENCÉS**
  - Demandes en Quartiers politique de la ville et Zones de revitalisation rurale bénéficieront d'un examen particulièrement attentif sur leurs demandes.
- **PLAFOND MINIMUM DE SUBVENTION**
  - Global pour la structure, minimum 1 500 euros pour l'ensemble des actions présentées dans le dossier, et 1 000 euros si l'association est située en ZRR.
- **DES ACTIONS EN CONFORMITÉ AVEC LES ORIENTATIONS FÉDÉRALES**

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

## NOMBRE D' ACTIONS/STRUCTURE

- **ASSOCIATION :**

Jusqu'à **3 actions** possibles si et seulement si 1 action concerne les dispositifs fédéraux prioritaires :

- Programme Santé Atoutform',
- Eveil de l'enfant,
- Multiactivité,
- Accueil des personnes en situation de handicap dans le cadre du dispositif AVA.

- **COMITÉS :**

Jusqu'à **4 actions** possibles si et seulement si 1 action concerne :

- le renforcement du réseau territorial,
- l'accroissement de l'offre fédérale sur le territoire.

### **Mémo 2021 :**

- **Association**

- **2 actions** possibles pour association mono activité
- **3 actions** possibles pour association proposant plusieurs activités

- **Comités :**

- **4 actions** possibles sans conditions

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

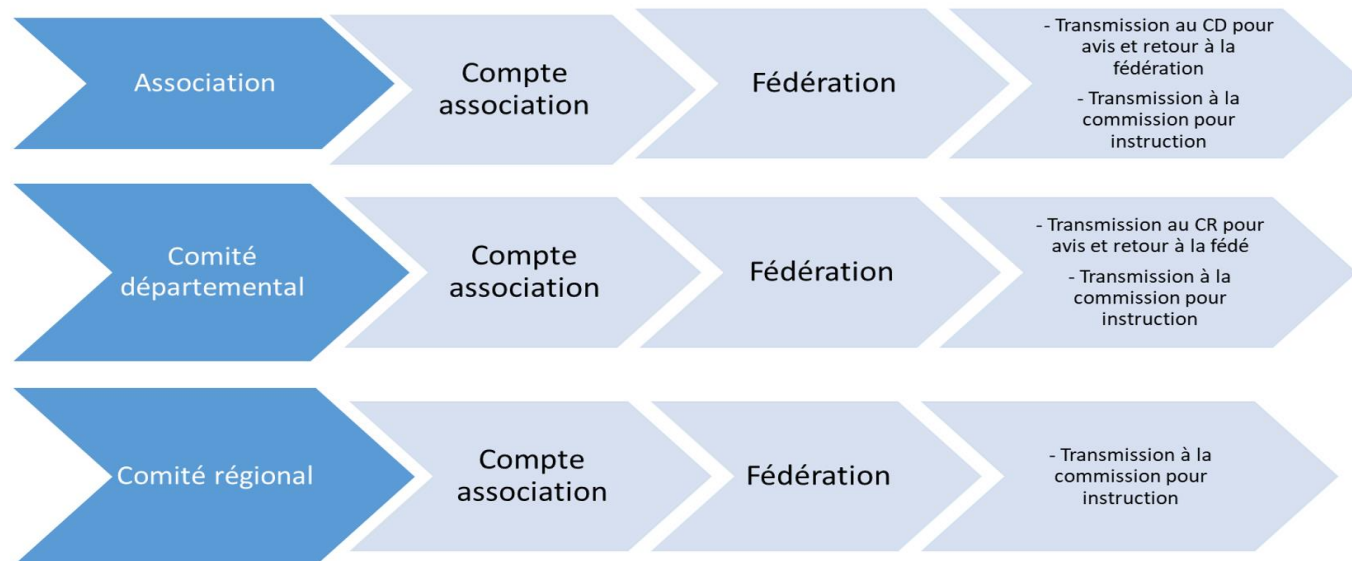
---

## 4// PROCÉDURE ET ORGANISATION 2022



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

## PROCÉDURE



### • CAMPAGNE :

- Ouverture au **21 mars**,
- Clôture du dépôt,
  - Des dossiers de demande de subvention **24 avril**,
  - Des documents annexes joints dans Le Compte Asso au **1<sup>er</sup> mai**,
- Instruction des dossiers,
- Comité directeur des **17 et 18 juin 2022** validation de la répartition de l'enveloppe allouée.

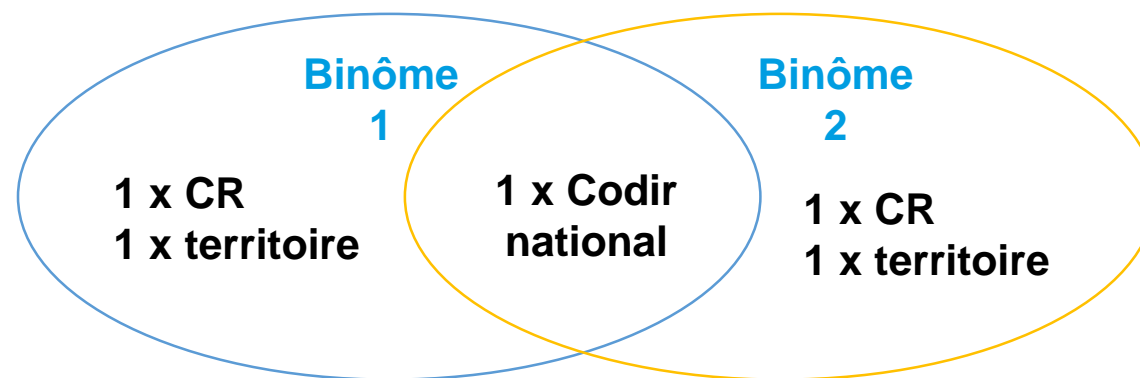


# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

## LA COMMISSION D'INSTRUCTION

5 groupes de 5 personnes issues

- 1 x comité directeur national
- 2 x d'un comité régional
- 2 x du territoire (CD, associations, etc.)

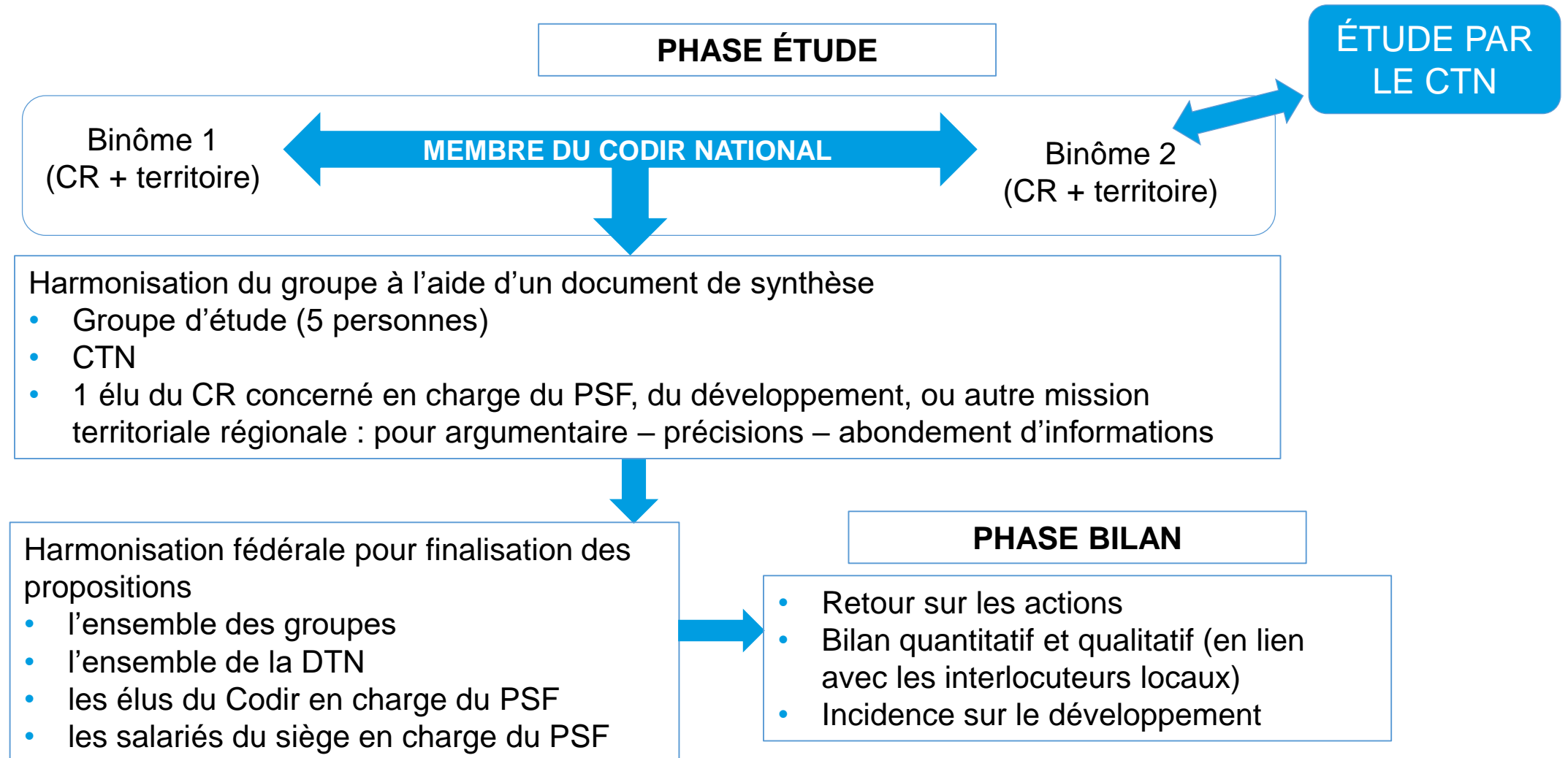


### PHASE ÉTUDE



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

## LA COMMISSION D'INSTRUCTION



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

## DISPOSITIF COMPLÉMENTAIRE, LE PST

- **SOUTIEN À LA PROFESSIONNALISATION**
  - via emploi :
    - en faveur du développement,
    - dans le cadre de l'AAP 5000 équipements sportifs de proximité.  
Pendant 3 ans maximum renouvelable - 12 000 euros par an maximum
  - via le plan #1 jeune, 1 solution,
  - via l'apprentissage.
- **SOUTIEN DANS LE CADRE DU PLAN NOYADE ET AISANCE AQUATIQUE**
- **SOUTIEN SPÉCIFIQUE DANS CERTAINS TERRITOIRES CARENCÉS CORSE, POLYNÉSIE, ETC.**
- **SOUTIEN DANS LE CADRE DU SAVOIR ROULER À VÉLO**

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

---

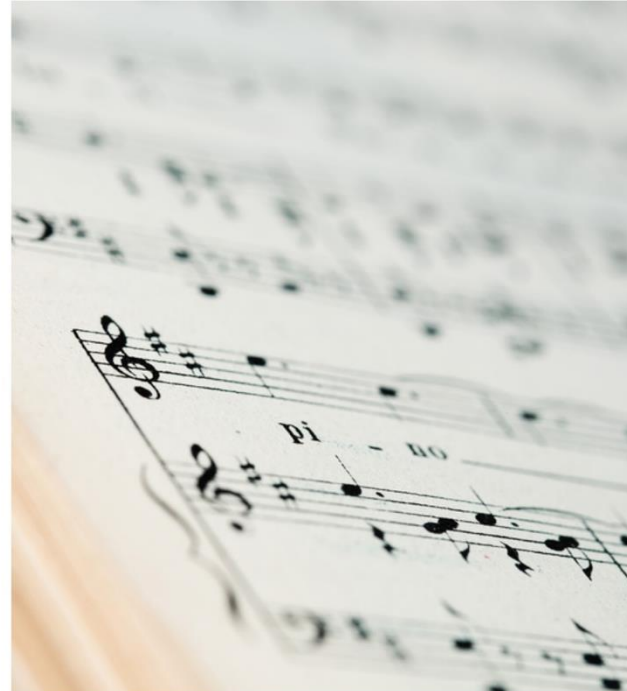
- UNE ADRESSE MAIL : [fscf-psf@fscf.asso.fr](mailto:fscf-psf@fscf.asso.fr),
- 2 ÉLUS NATIONAUX POUR PILOTER,
- 1 SALARIÉ POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS,
- LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES.

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

---

## 5// ÉCHANGES





MERCI À TOUS POUR VOTRE ATTENTION

# RECOMMANDATIONS

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

